

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du 20 mai 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	14

Date de la convocation 17/05/2021

Date d'affichage 17/05/2021

Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt et un

et le 20 mai

à 19 heures 45

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU,


Absents : Mmes, M, PODGORSKI (pouvoir C. GLEIZES), WECKSTEIN (pouvoir C. ANDRIEUX)

A été nommé secrétaire : Mme MAGNAUDEIX

AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX SUR PETIT PATRIMOINE - DL 32/2021

La commune envisage la restauration de la cabane du cantonnier, vestige d'un métier aujourd'hui disparu, située route des Andelys à la hauteur des Bouches Manon.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la démarche et autorise M. le Maire à faire les demandes de subventions auprès de tous les organismes possibles et à signer tous les documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 28/05/2021
Reçu en préfecture le 28/05/2021
Affiché le 
ID : 027-212704779-20210520-DL32_SUBV-DE

Le Maire, Pascal MAINGUY

